
Fédération Nationale des CMR

Exercice clos le 31 décembre 2010

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

ERNST & YOUNG et Autres

Fédération Nationale des CMR

Exercice clos le 31 décembre 2010

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Membres de la Fédération,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Fédération Nationale des CMR, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fédération à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note II de l'annexe concernant les corrections d'erreurs opérées sur l'exercice 2010 et sur la note III de l'annexe exposant les changements de méthode comptable et de présentation de l'exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Comme mentionné dans la première partie du présent rapport, les notes II et III de l'annexe exposent l'incidence des changements de méthodes comptables et des corrections d'erreurs. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre fédération, nous avons vérifié la correcte application des changements de méthode et corrections d'erreur et la présentation qui en est faite.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

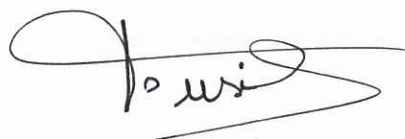
III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les documents adressés aux membres de la fédération sur la situation financière et les comptes annuels.

Neuilly-sur-Seine, le 20 mai 2011

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres



Joël Fusil



Expertise
& Conseil

Fédération Nationale des CMR

2 Place du Général Leclerc

94130 NOGENT SUR MARNE

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2010 au 31/12/2010



Expertise
& Conseil

Fédération Nationale des CMR

2 Place du Général Leclerc

94130 NOGENT SUR MARNE

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2010 au 31/12/2010

<i>Bilan Actif</i>	1
<i>Bilan Passif</i>	2
<i>Compte de résultat</i>	3
<i>Règles et méthodes comptables</i>	4
<i>Immobilisations</i>	12
<i>Amortissements</i>	13
<i>Provisions</i>	14
<i>Créances et dettes</i>	15
<i>Tableau de suivi des fonds associatifs</i>	16
<i>Tableau de suivi des fonds dédiés</i>	17
<i>Fonds dédiés</i>	18
<i>Produits et Charges exceptionnels</i>	19
<i>Transferts de charges</i>	20
<i>Engagements financiers donnés et reçus</i>	21
<i>Effectif moyen</i>	22
<i>Produits à recevoir (avec détail)</i>	23
<i>Charges constatées d'avance</i>	24
<i>Charges à payer (avec détail)</i>	25
<i>Produits constatés d'avance</i>	26

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2010			31/12/2009
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires	22 431	18 784	3 647	229
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	96 406		96 406	
	Constructions	3 350 034	1 516 689	1 833 345	2 419 377
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	8 243	5 533	2 711	29
	Autres immobilisations corporelles	836 532	274 865	561 666	108 608
	Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations en cours				10 650	
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	4 545		4 545	404 484	
Prêts	86 780		86 780	30 852	
Autres immobilisations financières					
TOTAL (I)	4 404 971	1 815 872	2 589 099	2 974 229	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	19 621		19 621	
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés	599 183	16 720	582 463	269 557
	Autres créances	287 790	148 263	139 527	221 208
Valeurs mobilières de placement	1 155 092		1 155 092	1 010 851	
Disponibilités	762 665		762 665	326 914	
Charges constatées d'avance	13 392		13 392	14 343	
TOTAL (II)	2 837 744	164 983	2 672 761	1 842 874	
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF	7 242 715	1 980 855	5 261 860	4 817 103	
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an			86 780	30 852	
(3) dont à plus d'un an			171 474		
ENGAGEMENTS RECUS					
Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents			- autorisés par l'organisme de tutelle		
Dons en nature restant à vendre					

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2010	31/12/2009
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise <i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables</i>	1 917 137 1 883 139	33 998
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves	2 598 097	2 598 097
	Report à nouveau	(2 104 498)	(1 151 780)
	Résultat de l'exercice	267 911	(62 262)
	Total des fonds propres	2 678 647	1 418 054
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise - Apports - Legs et donations - Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs Droits des propriétaires Ecarts de réévaluation Subventions d'investissement sur biens non renouvelables Provisions réglementées		1 491 349
Total des autres fonds associatifs		1 491 349	
Total des fonds associatifs	2 678 647	2 909 403	
Provisions			
Provisions pour risques Provisions pour charges	1 558 764	136 173 612 109	
Total des provisions	1 558 764	748 282	
Fonds dédiés			
Sur subventions de fonctionnement Sur dons manuels affectés Sur legs et donations affectés	3 000		
Total des fonds dédiés	3 000		
DETTES (1)			
DETTES FINANCIERES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	242 274	275 688	
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	145 965	2 494	
DETTES D'EXPLOITATION			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	61 999	36 371	
Dettes fiscales et sociales	489 709	643 757	
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	79 909	41 003	
Produits constatés d'avance	1 593	160 106	
Total des dettes	1 021 450	1 159 418	
Ecarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF	5 261 860	4 817 103	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	267 910,55	(62 261,69)	
(1) Dont à moins d'un an	667 151	1 126 085	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
ENGAGEMENTS DONNES			

Compte de Résultat

Etat exprimé en euros		31/12/2010	31/12/2009	
		12 mois	12 mois	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués	488	447	
	Produits de l'activité principale	6 494 546	6 295 254	
	Productions stockée			
	Production immobilisée		33 015	
	Subventions d'exploitation	294 095	281 056	
	Dons			
	Cotisations	83 604	81 504	
	Legs et donations			
	Autres produits de gestion courante	882	12 334	
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	174 018	92 828	
	Autres produits			
	Total des produits d'exploitation	7 047 634	6 796 438	
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats	176 347	156 368
Variation de stock		(19 621)		
Autres achats et charges externes		593 128	592 559	
Impôts, taxes et versements assimilés		399 354	443 089	
Rémunération du personnel		4 077 132	3 991 029	
Charges sociales		1 470 286	1 440 653	
Subventions accordées par l'association				
Dotation aux amortissements et dépréciations		189 916	285 164	
Dotation aux provisions		89 124	79 380	
Autres charges		125 593	44 795	
Total des charges d'exploitation		7 101 259	7 033 037	
1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER		(53 625)	(236 600)	
Produits financiers		Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérêts et produits financiers	22 025	28 589	
Charges financières	Dotation aux amortissements et aux dépréciations			
	Intérêts et charges financières	9 894	11 169	
2 - RESULTAT FINANCIER		12 131	17 420	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)		(41 495)	(219 180)	
	Produits exceptionnels	866 686	193 082	
	Charges exceptionnelles	557 281	36 164	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL		309 405	156 918	
	Impôts sur les sociétés			
	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées			
TOTAL DES PRODUITS		7 936 344	7 018 108	
TOTAL DES CHARGES		7 668 433	7 080 370	
EXCEDENT ou DEFICIT		267 911	(62 262)	
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	PRODUITS			
	Bénévolat			
	Prestations en nature			
	Dons en nature			
	CHARGES			
	Secours en nature			
	Mise à disposition gratuite de biens et services Personnel bénévole			

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Le bilan de l'exercice présente un total de 5 261 860 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de 7 936 344 euros et un total **charges** de 7 668 433 euros, dégageant ainsi un **excédent** de 267 911 euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2010** et finit le **31/12/2010**.

Il a une durée de 12 mois.

I.1. Référentiel

Les comptes annuels ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-03 du Comité de la Réglementation Comptable (CRC), relatif à la réécriture du Plan Comptable Général, et du règlement 99-01 du C.R.C., relatif aux modalités d'établissement des comptes des associations et fondations.

Les principes comptables fondamentaux ont été appliqués, conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Les conventions générales comptables ont été appliquées :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des corrections d'erreurs §.II et changements de méthodes §. III.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

II- CORRECTIONS D'ERREURS

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes de la Fédération Nationale ont fait l'objet des corrections d'erreurs suivantes :

II.1. Immobilisations Corporelles

Les règlements du Comité de la Réglementation Comptable 2002-10 (relatif à l'amortissement et la dépréciation des actifs) et 2004-06 (relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs), ont été partiellement mis en application au sein de la Fédération Nationale des CMR et de ses établissements.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Une revue complète de cette réglementation a conduit, après analyse des immobilisations concernées et des durées d'amortissement pratiquées, à opérer les régularisations suivantes essentiellement pour les biens immobiliers :

- * nouvelle décomposition des biens immobiliers des Centres pour lesquels la décomposition historique, fondée sur celle d'un appartement, était inadaptée,
- * nouvelle décomposition des terrains d'AUZET, AUTRANS & CRUPIES, faisant apparaître un composant terrain pour les sites,
- * modification et harmonisation entre les Centres des durées d'amortissement.

La mise en œuvre de cette analyse au 1^{er} janvier 2010, a eu une incidence sur le résultat, entraînant notamment la constatation d'un produit exceptionnel de **225 K €** pour l'établissement de MUSIFLORE.

Les nouvelles règles de décomposition et d'amortissement des immobilisations sont détaillées dans les paragraphes suivants.

Par ailleurs, une charge exceptionnelle de **82 K €** a été comptabilisée concernant les salaires d'entretien, historiquement immobilisés et amortis, alors que ces dépenses n'ont eu pour effet que de maintenir en fonctionnement les actifs concernés du Centre MONTAGNE & MUSIQUE.

Un écart historique du fichier des immobilisations a entraîné la constatation d'un produit exceptionnel de **12 K €**.

II.2. Prêt Effort Construction

Depuis 2007, la Fédération Nationale a opté pour le versement sous forme de prêt de la taxe dite du "1% logement" mais a comptabilisé par erreur ces sommes en charges. La correction de cette erreur entraîne la constatation d'un produit exceptionnel de **47 K €**. Par ailleurs, un produit à recevoir provisionné à tort l'exercice précédent a entraîné la constatation d'une charge exceptionnelle de **13 K €**.

II.3. Subventions d'investissement rapportées au résultat

L'amortissement des subventions d'investissement octroyées lors de la rénovation du centre MUSIFLORE ne respectent pas les conditions exigées par la réglementation comptable. Par conséquent, la correction de cette erreur induit une charge exceptionnelle de **435 K €**.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

II.4. Provision pour risque de marché

Historiquement, une provision pour risque de marché avait été constituée pour anticiper le risque de non renouvellement des conventions de l'activité principale. Cette provision ne respecte pas les règles de constitution des provisions pour risques et charges. Par conséquent un produit exceptionnel de **90 K €** a été constaté lors de la reprise de cette provision.

II.5. Provision "Vacance Emploi"

Le bien fondé de la provision "Vacance d'emploi" constituée historiquement dans les comptes de la Fédération Nationale, en plus de la provision congés payés, n'a pu être justifiée : une reprise de provision de **115 K €** a été constatée en produit exceptionnel à ce titre.

II.6. Factures à établir de l'activité principale

Pour certaines collectivités territoriales, la facturation des prestations des intervenants musicaux, de septembre à décembre de l'exercice N, n'était pas appréhendée dans les produits de l'activité principale, alors que les rémunérations et charges sociales relatives à ces intervenants étaient constatées en charges de l'exercice N.

La correction de cette erreur entraîne la constatation en produits exceptionnels de **291 K €** de prestations relatives à la période septembre à décembre 2009, non constatées en produits de l'activité principale au titre de l'exercice 2009.

II.7. Intérêts sur avance de trésorerie

Le Centre MUSIFLORE avait constaté au cours des exercices précédents une charge d'intérêt sur les avances de trésorerie du Siège : la correction de cette erreur induit un produit exceptionnel de **10 K €**.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

III- CHANGEMENTS DE METHODE COMPTABLE ET DE PRESENTATION

III.1. Indemnité de départ à la retraite

Jusqu'alors, les indemnités de départ à la retraite étaient partiellement comptabilisées au passif des comptes annuels (593 K€).

A compter de cet exercice, une provision totale respectant la réglementation en vigueur est comptabilisée. Par établissement, l'évaluation de ces engagements sociaux ressort ainsi :

Provision pour pensions	2009 recalculé	2009 présenté	Impact 01.01.2010
Siège	1 387 K€	581 K€	
Montagne & Musique	56 K€		
Musiflore	40 K€	12 K€	
	1 483 K€	593 K€	890 K€

L'application de cette méthode dite préférentielle conduit à imputer sur les fonds associatifs les engagements existants au 1^{er} janvier 2010, soit **890 K €**.

III.2. Avances organismes utilisateurs :

Les avances des organismes utilisateurs des centres MUSIFLORE et MONTAGNE & MUSIQUE étaient jusqu'alors présentées au passif du bilan sur la ligne "Produit constatés d'avance". A compter de cette clôture, les avances versées par les organismes utilisateurs sont présentées au passif du bilan sur la ligne "avances et acomptes en cours".

III.3. Subventions d'investissement :

Les subventions d'investissement sont reclassées pour un montant brut de **1 884 K €** (dont 1 505 K€ pour le Centre MUSIFLORE) du poste "Subventions affectées à des biens non renouvelables" au poste "Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables".

IV- PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

A l'exception des corrections d'erreurs et des changements de méthode précédemment évoqués, aucun autre changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les principales méthodes utilisées sont :

IV.1 Immobilisations

IV.1.1 Immeubles et autres biens immobiliers

Les immeubles et autres biens immobiliers sont évalués à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) et sont amortis selon la méthode par composants.

Les immeubles sont classés par catégorie, en fonction de leur nature ou de leur utilisation. Cette ventilation sert à déterminer la structure de décomposition et les durées d'amortissement attachées à chaque décomposition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée normale d'utilisation des composants.

On distingue :

* Immeubles d'habitation et bureaux

Composants	Durées	Décomposition
Structures	50 ans	90.30 %
Menuiseries	25 ans	3.30 %
Chauffage	25 ans	3.20 %
Étanchéité	15 ans	1.10 %
Ravalement	25 ans	2.10 %

Cette décomposition concerne le Siège social de Nogent sur Marne.

* Autres biens immobiliers

Les terrains, non amortissables, ont été estimés sur la base d'informations notariées.

Composants	Durées	Décomposition
Gros Oeuvre	50 ans	70,00 %
Second Oeuvre	20 ans	10,00 %
Installations Générales et Techniques	20 ans	10,00 %
Agencements	10 ans	10,00 %

Cette décomposition concerne les Centres MUSIFLORE, MONTAGNE & MUSIQUE, mais également le site d'AUZET.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

IV.1.2 Autres immobilisations incorporelles et corporelles

Les autres immobilisations incorporelles et corporelles sont inscrites au bilan pour leur coût d'acquisition. Elles sont amorties sur leur durée estimée d'utilisation suivant le mode linéaire ou dégressif. Les durées d'amortissement pratiquées sont les suivantes :

Immobilisations par nature	Durées d'amortissement
Frais d'études et logiciels acquis	1 à 5 ans
Matériel et outillage	3 à 5 ans
Matériel informatique et bureautique	3 à 5 ans
Matériel de transport	3 à 5 ans
Mobilier de bureau	5 ans

Il est précisé que les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

IV.1.3 Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont constituées essentiellement des prêts dits "1% Logement" remboursables à l'échéance, soit au terme des 20 ans.

IV.2 Stocks

Les matières et marchandises des Centres MUSIFLORE et MONTAGNE & MUSIQUE ont été évaluées selon le principe général suivant : les achats stockés sont valorisés au dernier prix d'achat, sans tenir compte des frais de logistique.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

IV.3 Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Le solde des opérations réalisées entre la Fédération Nationale et l'Association Montagne & Musique ressort ainsi :

Solde au 31.12.2010	Créances	Dettes
Dépenses comptabilisées pour le compte de l'Association Montagne & Musique	26 K€	
Subventions d'investissement reçues pour le compte de l'Association Montagne et Musique		42 K€

IV.4 Valeurs mobilières de placement et disponibilités

Les valeurs mobilières de placement sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Les cessions en cours d'exercice génèrent un résultat financier traduit dans la comptabilité, soit 6 K€ au titre de 2010. A la clôture, les valeurs mobilières de placement sont dépréciées, si leur valeur probable de négociation est inférieure à leur coût d'acquisition.

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

IV.5 Provisions pour risques

Les risques connus et probables sont provisionnés à la clôture de l'exercice, dès lors qu'ils peuvent être estimés avec une précision suffisante dans le respect du principe de prudence.

IV.6 Provisions pour indemnités de départ en retraite

Au titre de la Convention Collective de l'Animation, les salariés bénéficient d'indemnités de départ en retraite. La provision pour départ à la retraite fait l'objet d'une évaluation actuarielle, selon une méthode prospective tenant compte de l'estimation des droits acquis par le personnel au moment du départ en retraite, en fonction de la règle d'acquisition des droits fixés par la convention collective. Cette valorisation porte sur la totalité du personnel en contrat à durée indéterminée.

Les principales hypothèses retenues pour ce calcul sont les suivantes :

- départ à la retraite à 62 ans (ou âge probable de départ)
- taux de progression des salaires : 3% pour les non cadres et 4% pour les cadres
- taux de turn over des effectifs : 8% dégressif jusqu'à 50 ans
- taux de charges sociales : 41%

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

- taux d'actualisation : 4.5%
- table de mortalité TGH-TGF05

Provision pour pensions	2009	2010	Dotation 2010
Siège	1 387 K€	1 440 K€	
Montagne & Musique	56 K€	71 K€	
Musiflore	40 K€	48 K€	
Total	1 483 K€	1 559 K€	75 K€

IV.8 Droit individuel à la formation

Conformément aux dispositions de la loi n°2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle, les salariés bénéficient d'un droit individuel d'une durée de 21 heures minimum par année civile cumulable sur une durée maximale de 6 ans et au terme de ce délai et, à défaut de son utilisation, l'ensemble des droits restera plafonné à 126 heures.

Aucune charge n'a été comptabilisée dans l'exercice 2010, en application de l'avis 2004-F du 13 octobre 2004 du comité d'urgence du CNC. Le nombre d'heures cumulées relatif aux droits acquis et non exercés est de 15 923 heures au 31.12.2010.

IV.9 Rémunérations des dirigeants bénévoles

Les administrateurs ne perçoivent aucune rémunération au titre de leur fonction. Ils sont indemnisés de leurs frais plafonnés selon le barème déterminé par le conseil d'administration de la Fédération nationale.

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2010
		Augmentations		Diminutions		
		Révaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	19 164		3 838		570	22 431
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	19 164		3 838		570	22 431
CORPORELLES						
Terrains		96 406				96 406
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui	1 581 123	528 376	1 367			2 110 866
instal. agencet aménagement	2 616 106	(1 379 955)	7 596	800	3 780	1 239 168
Instal technique, matériel outillage industriels	5 176		3 067			8 243
Instal., agencement, aménagement divers	36 384	526 850	1 445	(800)	300	565 179
Matériel de transport	79 808				13 716	66 091
Matériel de bureau, mobilier	177 140	30 195	7 623		11 482	203 476
Emballages récupérables et divers	1 786					1 786
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes	10 650				10 650	
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 508 173	(198 127)	21 099		39 929	4 291 215
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés	404 484		61	400 000		4 545
Prêts et autres immobilisations financières	30 852	47 184	17 864		9 120	86 780
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	435 335	47 184	17 925	400 000	9 120	91 325
TOTAL	4 962 672	(150 943)	42 862	400 000	49 619	4 404 971

Amortissements

Etat exprimé en euros

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2010
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	18 934	420	570	18 784
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	18 934	420	570	18 784
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre	680 779	29 449	(169)	710 397
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement	1 097 073	83 836	374 617	806 293
	Instal technique, matériel outillage industriels	5 147	385		5 533
	Autres instal., agencement, aménagement divers	24 691	51 839	(28 853)	105 383
	Matériel de transport	62 416	4 074	13 716	52 775
	Matériel de bureau, mobilier	97 615	19 913	2 606	114 922
	Emballages récupérables et divers	1 786			1 786
	Immobilisations grevées de droits				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 969 508	189 496	361 917	1 797 087	
TOTAL		1 988 443	189 916	362 487	1 815 872

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en euros		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2010
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales implant. étranger avant 1.1.92				
	Provisions fiscales implant. étranger après 1.1.92				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	46 173		46 173	
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires	592 909	965 855		1 558 764
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	19 200		19 200	
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres	90 000		90 000		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		748 282	965 855	155 373	1 558 764
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations				
	incorporelles				
	corporelles				
	des titres mis en équivalence				
	titres de participation				
autres immo. financières					
Sur stocks et en-cours					
Sur comptes clients	23 632	7 605	14 516	16 720	
Autres	142 142	6 121		148 263	
PROVISIONS POUR DEPRECIATION		165 773	13 726	14 516	164 983
TOTAL GENERAL		914 055	979 580	169 888	1 723 747
Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 		89 124	60 688	19 200
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2010	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts	86 780	86 780	
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux	18 773		18 773
	Autres créances clients	580 410	580 410	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	22 908	22 908	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 190	5 190	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés	178 622	25 922	152 701
	Débiteurs divers	81 070	81 070	
Charges constatées d'avances	13 392	13 392		
TOTAL DES CREANCES		987 145	815 672	171 474
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2010	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	242 274	33 940	133 333	75 000
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	61 999	61 999		
	Personnel et comptes rattachés	164 375	164 375		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	257 558	257 558		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	67 777	67 777		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
Autres dettes	79 909	79 909			
Dettes représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	1 593	1 593			
TOTAL DES DETTES		875 484	667 151	133 333	75 000
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice		33 333			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré	33 998			33 998
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables		1 883 139		1 883 139
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	2 598 097			2 598 097
Report à nouveau	(1 151 780)	(62 262)	890 456	(2 104 498)
Résultat de l'exercice	(62 262)	267 911	(62 262)	267 911
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	1 491 349		1 491 349	
Provisions réglementées				
TOTAL	2 909 403	2 088 788	2 319 544	2 678 647

Tableau de suivi des fonds dédiés

I - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	A	B	C	D = A - B + C
Fonds dédiés				
Cf.état Fonds dédiés			3 000	3 000
TOTAL			3 000	3 000

II - RESSOURCES PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	A	B	C	D = A - B + C
Dons manuels				
Total				
Legs et donations				
Total				
TOTAL				

Fonds dédiés

Subventions de fonctionnement affectées - Fonds dédiés	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
Subvention Stage BPJEPS			3 000	3 000
Totalisation			3 000	3 000

ANNEXE - Elément supplémentaire

Produits et Charges exceptionnels

Etat exprimé en euros

31/12/2010

Total des produits exceptionnels		866 686
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		25 591
<i>AUTRES PRODUITS EXCEPT S/OP</i>	387	
<i>PDTS SUR EXERCICES ANTERIEURS</i>	25 204	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		821 895
<i>PRODUITS EXCEPTIONNELS</i>	1 501	
<i>PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS</i>	855	
<i>PDTS EXCEPT. CORRECT. ERREURS</i>	819 539	
Reprises sur provisions et transferts de charges		19 200
<i>REPRISE SUR PROVISION EXCEPTIO</i>	19 200	
Total des charges exceptionnelles		557 281
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		1 432
<i>CHARGES EXCEPTIONNELS</i>	73	
<i>PENALITES AMENDES FISCALES</i>	128	
<i>AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES</i>	779	
<i>CHARGES / EX. ANTERIEURS</i>	452	
Charges exceptionnelles sur opération en capital		555 848
<i>V.N.C. ELEMENTS ACTIF IMMOB.</i>	585	
<i>CHARGES EXCEPTIONNELLES DIVERS</i>	121	
<i>CH. EXCEP. CORRECTIONS ERREURS</i>	555 142	
RESULTAT EXCEPTIONNEL		309 405

ANNEXE - Elément supplémentaire

Transferts de charges

Etat exprimé en euros

31/12/2010

PARTICIPATION GACHET SEBELIN	9 172
INDEMNITE ASSURANCE MUSIFLORE	7 941
PRODUITS FORMATION STAGIAIRE MUSIFLORE	7 932
DIVERS MONTAGNE ET MUSIQUE	564
FINANCEMENT FORMATION UNIFORMATION	80 029
I.J.S.S.	7 691
TOTAL	113 329

--	--

ANNEXE - Elément 8

Engagements financiers

Etat exprimé en euros	31/12/2010	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties Cautions solidaire d'une facilité de caisse accordée par le Crédit Coopératif à l'associat ^o Montagne et Musique, pour un montant principal et intérêts, commissions et frais de		117 000	
		117 000	
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)		117 000	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées			

ANNEXE - Elément 13

Effectif moyen

Etat exprimé en euros

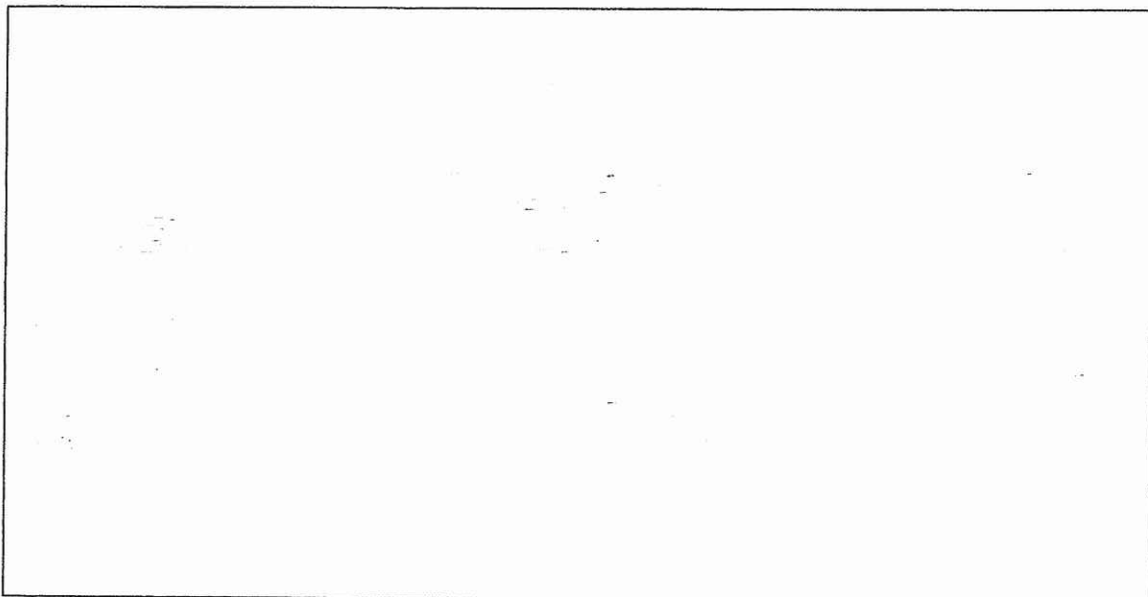
	31/12/2010	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE			
Cadres & professions intellectuelles supérieures		7	
Professions intermédiaires		156	
Employés		9	
Ouvriers			
TOTAL		172	

--

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2010	31/12/2009	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	299 014		299 014	
Autres créances	73 016	142 446	(69 430)	-48,74
TOTAL	372 030	142 446	229 584	161,17



ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

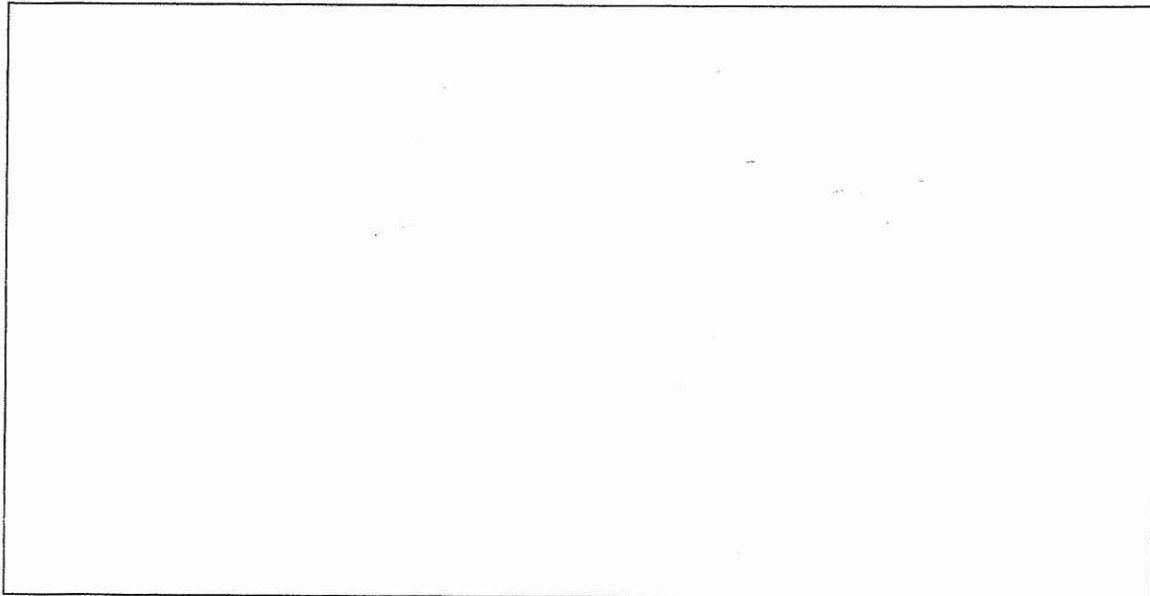
Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2010
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			13 392
SIEGE		10 192	
MONTAGNE & MUSIQUE		2 309	
MUSIFLORE		891	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			13 392

--

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2010	31/12/2009	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	38 514	33 468	5 046	15,08
Dettes fiscales et sociales	141 875	296 197	(154 322)	-52,10
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes	37 514	40 085	(2 570)	-6,41
TOTAL	217 903	369 749	(151 846)	-41,07



Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2010
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION REPORT RESERVATION MUSIFLORE 2011		1 593	1 593
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			1 593